

SECTION: EDUCATION ET DEVELOPPEMENT

SECTION A

<p>1. Titre de la consultation : APPUI A LA REFORME DES ENI (élaboration du contenu des unités d'enseignement des élèves professeurs des écoles le cadre de la réforme des ENI et, développement du guide de formation des professeurs des écoles normales de formations des professeurs d'écoles et appui à la formation de ces professeurs responsables de l'enseignement du préscolaire.)</p>
<p>2. Programme & projet concerné ID: Education et Développement</p>
<p>3. Résultat annuel attendu du projet en l'an 2019</p>
<p>4. Contexte et Justification</p> <p>Le plan sectoriel de l'éducation (PSE) 2014-2025 a identifié la formation des enseignants comme un des axes stratégiques permettant d'assurer la qualité des apprentissages et des acquisitions des élèves et ainsi accroître l'efficience du système éducatif togolais. La politique enseignante récemment adoptée par le Togo met également l'accent sur la nécessité de renforcer la formation des enseignants.</p> <p>L'arrêté N° 23/METQDRS/MEPDD du 9 novembre 1983 portant organisation des écoles normales des instituteurs fixe la durée de formation à un an avec le baccalauréat de l'enseignement du troisième degré comme diplôme requis pour entrer à l'ENI. C'est ainsi que le curriculum de formation a décliné la formation dans les ENI (Ecoles Nationales des Instituteurs) du Togo en trente-six (36) semaines.</p> <p>A l'issue de la formation successive de quatre promotions (2009-2010 ; 2011-2012 ; 2013-2014 ; 2015-2016) de normaliens, le constat sur les performances des instituteurs et les difficultés qu'éprouvent les formateurs à dérouler le curriculum de formation ont conduit à une réflexion sur la durée de formation dans une logique d'amélioration des performances des institutrices et instituteurs sortis des ENI. Le constat sur le terrain est que les élèves-instituteurs n'acquiescent pas toutes les capacités jugées nécessaires pour assumer leur fonction, du fait notamment que la durée de formation n'a pas permis de dérouler entièrement le curriculum de formation et d'asseoir toutes les compétences jugées.</p> <p>D'autres constats ont également été formulés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les contenus didactiques de certains champs disciplinaires ne s'achèvent souvent pas avant le démarrage du stage en responsabilité, ne facilitant pas la prise de classe par les élèves-instituteurs/trices pendant le stage ; - les renforcements disciplinaires ne sont généralement pas achevés, ce qui ne permet pas aux élèves-instituteurs d'aborder l'enseignement de certaines notions disciplinaires une fois seuls sur le terrain ; - la formation dans les ENI ne permet pas aux formateurs d'élaborer et de mettre convenablement en œuvre des dispositifs plus personnalisés de remédiation des erreurs et difficultés constatées chez les élèves-instituteurs lors des suivis-évaluations pendant le stage en responsabilité; - les volumes horaires affectés aux activités pratiques ne facilitent pas l'organisation des leçons d'essai de manière à permettre aux élèves-maîtres de passer au moins une leçon avant d'aller en stage de responsabilité. <p>De plus, dans son plan sectoriel de l'éducation 2014-2025, le Togo s'est engagé dans une réforme de son système éducatif en adoptant l'approche par les compétences (APC) en remplacement de l'approche par les objectifs (PPO). Ainsi de nouveaux curricula du préscolaire et du primaire ont été élaborés en remplacement du livret bleu issu de la réforme de 1975 en vigueur jusqu'à ces dernières années.</p> <p>Il est donc nécessaire de réviser le curriculum de formation des ENI pour l'adapter la durée de formation nécessaire à l'assimilation des nouvelles compétences exigibles pour un enseignement du préscolaire et primaire en APC.</p> <p>La nouvelle réforme de la formation des instituteurs institue un allongement de la formation à deux ans. Elle fait également une place de choix au préscolaire qui devient une option indépendante pour la formation des enseignants, et ce durant les deux ans de formation.</p>

C'est pour apporter des réponses à tous ces constats qu'une commission a été mise en place par arrêté N°076/MEPSFP/CAB/SG du 19 novembre 2018 en vue de proposer une réforme de la formation dans les ENI. Pour accompagner cette commission, il est important que les professeurs d'ENI travaillent dans chacun des champs disciplinaires pour adapter le curriculum qui était conçu pour une année (soit 36 semaines) à la nouvelle vision qui souhaite étendre la durée de la formation à deux ans (soit 72 semaines).

Les présents TDR visent à recruter un(e) consultant(e) international(e) qui appuiera la commission de réflexion sur la réforme des ENI (i) dans l'élaboration des unités d'enseignements de formation initiale du préscolaire, (ii) le développement du guide de formation des formateurs et (iii) la formation proprement dite des professeurs des ENI dédiés au préscolaire (formation des formateurs).

5. Objectifs de la consultation :

Les objectifs de cette étude sont :

- Appuyer la commission de réflexion sur la réforme des ENI dans l'élaboration des contenus des unités d'enseignement du préscolaire conformément aux nouvelles orientations ;
- Appuyer la commission de réflexion sur la réforme des ENI dans l'élaboration du guide de formation des formateurs pour les professeurs (préscolaire) des ENI ;
- Appuyer la formation des professeurs des ENI dédiés à la formation du préscolaire.

6. Poste d'affectation : Lomé Section Education et Développement

7. Superviseur : Chef Section Education et Développement

8. Principales tâches à accomplir :

- Elaborer en collaboration avec la commission de réflexion sur la réforme des ENI un plan de travail détaillé
- Animer les ateliers d'élaboration des contenus des Unités d'enseignements du préscolaire
- Finaliser le document des Unités d'enseignements du préscolaire et le faire valider par le ministère ;
- Elaborer en collaboration avec la commission, à partir des unités d'enseignements, le guide de formation des professeurs d'ENI dédiés au préscolaire
- Co-animer la formation des professeurs des ENI dédiés au préscolaire avec les formateurs du ministère

9. Livrables :

- 1 plan de travail assorti d'une brève description de la méthodologie de travail
- 1 Document des Unités d'enseignement (UE) préscolaire des élèves maîtres des ENI validé et finalisé
- 1 Guide de formation des professeurs d'ENI dédiés au préscolaire validé et finalisé
- 1 rapport détaillé mentionnant le nombre, les profils, le genre des professeurs formés pour l'option préscolaire dans les ENI et formulant des recommandations pour la mise en œuvre de la réforme de la formation (initiale et continue) des enseignants du préscolaire

10. Méthodologie :

Le/la consultant(e), au regard des objectifs, des tâches et des livrables attendus, devra proposer la méthodologie adaptée aux différentes étapes. Toutefois, la méthode participative est suggérée pour l'élaboration des unités d'enseignement (Etape 2) notamment l'animation des ateliers d'élaboration avec les acteurs nationaux et ensuite, un travail d'harmonisation, d'analyse de la cohérence, de rédaction et de finalisation par le/la consultant(e). En ce qui concerne le guide du formateur, le/la consultant(e) pourra rédiger le document sur la base des unités d'enseignement élaborés et le soumettra à la validation de la commission de pilotage du processus. La méthodologie proposée devra dans tous les cas être validée avec la commission nationale de pilotage et doit figurer dans les offres techniques et financières du consultant.

11. **Qualifications, compétences et expériences requises :**

- BAC+5 en sciences sociales, sciences de l'éducation ou tout autre diplôme similaire
- Au moins dix ans d'expériences de terrain dans le développement des curricula, supports pédagogiques et programmes de formation des enseignants dont trois au moins sur le préscolaire
- Bonne connaissance des systèmes éducatifs et des acteurs dans les pays en développement et en particulier dans la région Afrique de l'Ouest et du centre
- Expériences dans l'animation des ateliers de renforcement de capacités des enseignants ou formateurs d'enseignants
- Expérience dans l'évaluation de la qualité des systèmes éducatifs
- Expériences similaires dans des pays francophones durant les 3 dernières années sont un atout
- Parler couramment le Français et très bonne capacité de rédaction dans la même langue.

12. Durée de travail

La disponibilité pour la mission sera de 49 jours entre le 15 avril et le 15 juin 2019 dont les 4 premières étapes entre le 15 avril et 15 mai 2019.

- Etape 1 : Revue documentaire, prise de contact avec la commission de la réforme de la formation des ENI et cadrage, élaboration du plan de travail et finalisation de la méthodologie : **3 jour** (Lomé-Togo)
- Etape 2 : animation des ateliers d'écriture des Unités d'enseignement (UE) préscolaire : **14 jours (2 ateliers de 6 jours à l'ENI de Notsè-Togo avec jours de voyages) – draft 1 des UE**
- Etape 3 : Elaboration du draft 1 des Guide de formation des formateurs (Prof. ENI) **5 jours** (Pays de résidence du consultant)
- Etape 4: Finalisation des drafts 2 des Unités d'enseignement et des Guides des formateurs : **5 jours** (Pays de résidence du consultant)
- Etape 5: Finalisation (participative) et validation (technique) des Unités d'enseignement et du Guide de formateurs par la commission de la réforme : **3 jours** (Au Togo)
- Etape 6 : Préparation de la formation des professeurs d'ENI : **3 jours** (Au Togo)
- Etape 7 : Formation des Professeurs d'ENI dédiés au préscolaire : **13 jours (A l'ENI de Notsè avec jour de voyages)**
- Etape 8 : Rapport général de la mission : **3 jours** (Pays de résidence du consultant)

13. Voyage officiel concerné : (itinéraire et durée) :

Deux missions sont prévues au Togo au cours de la consultation

Mission 1 : Pour les étapes 1 et 2 soit 19 jours de mission y compris la date d'arrivée et la date de départ en Mai 2019

Mission 2 : Pour les étapes 5 et 6 soit 24 jours de mission y compris la date d'arrivée et la date de départ en juin-juillet 2019

Ces dates prévisionnelles sont susceptibles de changement selon les réalités du terrain